

Ecole Maternelle Pasteur
4, avenue de la Croix du Sud
94550 Chevilly-Larue
01 49 08 04 90

<p>Compte-rendu du Conseil d'école du 16 mars 2012</p>
--

Présents : *au titre du personnel enseignants*

- Mme Garofalo Micheline (GS)
- Mme Mamouni Christelle (GS)
- Mme N'Gay Sandra (MS)
- Mme Legoullon Carole (PS)
- Mme Di Bianca Muriel (PS)
- M. Kata (MS)

au titre des représentants des parents d'élèves

- Mme Tamisier Isabelle
- Mme Gabsi Frédérique
- Mme Guennacha Belahouel Yamina
- Mme Benard Sandrine
- Mme Vergnaud Sandra

au titre de la Municipalité

- Mme Lamraoui Boudon Nora- Conseillère Municipale

au titre de l'administration de la ville

- Mme Pascal Nathalie - Service Enfance/Enseignement
- M Joncquet - Service Technique

1 - Livrets scolaires

Pour les Moyennes et Grandes Sections, le livret scolaire a été remis aux parents fin février.

Ce moment d'échange, apprécié des parents, permet de faire un point en milieu d'année scolaire. Le taux de participation des familles est proche des 100 %.

Le livret sera également remis en fin d'année pour qu'il soit signé.

Le livret d'évaluation des enfants de Petites Sections sera remis le samedi 12 mai 2012.

Ce temps d'échange avec les parents repose la question de l'accueil du matin. Tous les enseignants souhaiteraient pouvoir accueillir les élèves en classe et non dans la cour. Or, pour des raisons de sécurité (école scindée en 2) ceci n'est pas possible.

2 - Classes cirques, Classes d'eau

Classes cirques

La classe cirque pour les élèves de Mme Mamouni Christelle s'est déroulée du 30 janvier au 17 février.

La classe cirque pour les élèves de Mme Garofalo Micheline est en cours (du 5 au 23 mars). Comme chaque année les enfants ont participé ou préparent une représentation pour la famille.

Classes d'eau

La classe d'eau se déroulera cette année pour les Moyennes Sections du 7 au 18 mai 2012.

Durant cette période toutes les activités, sorties et apprentissages auront pour thème principal l'eau :

- Circuit randonnée sur la ville autour de l'eau de la Bièvre
- Croisière sur le canal St Martin
- Visite de la patinoire à Vitry-sur-Seine
- Visite de l'aquarium du Trocadéro
- Création d'un aquarium

Pour financer ce projet, l'école attend une aide de l'Agence de la Seine Normandie de 600 € par classe.

La mairie prend en charge par le biais de la caisse des écoles les sorties en car pour une somme de 900 €. A noter que l'Éducation Nationale ne finance pas le projet.

3 - Projet d'école

Après l'Europe, les travaux sur les continents se poursuivront par l'Océanie.

Le travail sur le respect de l'environnement (1 des 3 axes du projet d'école) continu.

Echange GS/CP

Après un premier échange fin novembre, la liaison GS/PS se poursuivra sous la même forme. Ainsi, sur 2 jours, des enfants de GS iront en CP et vis versa pour faire des jeux de société et de mathématiques au mois de juin.

Par ailleurs, 5 enfants de GS passeront une partie de la matinée en CP pour observer le déroulement des cours.

Une visite de l'élémentaire sera organisée.

4 - Coopérative scolaire

Un spectacle pour une école coûte en moyenne 700 €.

Pour les spectacles et les sorties la coopérative verse systématiquement de l'argent venant en déduction de la somme demandée aux familles.

Sur une sortie à 2,5 €, la coopérative verse 50 cts et 2 € sont demandés aux familles.

Il est demandé désormais d'indiquer dans le cahier de correspondance la somme versée par la coopérative et la somme demandée aux parents pour toute sortie.

Un parent d'élève intervient pour affirmer le côté injuste des coopératives scolaires. Une différence s'installe entre les écoles d'une même ville, d'une même région où la participation des parents est différente selon l'école. Aussi, des écoles mieux dotées ont la possibilité de proposer plus de sorties aux enfants et d'acquérir plus de matériel pédagogique. La ville de Chevilly-Larue de par ses actions envers les écoles réduit les écarts qui peuvent exister. Toutefois, toutes les villes ne peuvent compenser et cela renvoie toujours à une inégalité entre les écoles et les villes. Aussi, l'implication financière ou autre de l'Education Nationale est en cause pour plus d'équité.

5 - Manifestations prévues

- Vendredi 30 mars : loto (pas beaucoup de lots à ce jour)

La mairie offre un bon décathlon de 100 €.

- Samedi 2 juin : Fêtes des parents

- Samedi 30 juin : kermesse

Pour la fête des parents, 2 classes passeront en même temps. En effet, le préau n'est pas assez grand pour accueillir tous les enfants ensemble. Le bruit de l'autoroute empêche de faire le spectacle dehors. De même, la mauvaise acoustique du gymnase ne permet d'y faire un spectacle.

Pour les prochaines fêtes des parents, il est envisagé de faire une demande auprès du centre culturel pour un samedi matin.

La fête communale se déroulera le 23 juin. Le défilé reprendra le thème des êtres fantastiques.

Une demande de rencontre est formulée auprès du conservatoire pour envisager un travail en commun.

6 Point travaux

Petits travaux

Les petits travaux ont été réalisés sauf la protection d'un jeu de cours.
Il manque une protection autour d'un arbre.

Travaux de l'office

Le projet se présente sur 3 phases :

- 1 - Création d'un nouvel office et d'une nouvelle salle de restauration + travaux annexes.
- 2 - Création d'une entrée commune à l'école maternelle + travaux annexes
- 3 - Fermer la terrasse pour réunir les deux bâtiments.

Les plans du projet sont installés à l'entrée de l'école. Un cahier était à la disposition des parents qui auraient des remarques à formuler. A ce jour, aucun commentaire n'est à signaler. Il est supposé que les parents ne se projettent pas sur 3 ans, la scolarité de leurs enfants étant plus courte, reste 2 ans pour les enfants de petites sections.

L'appel d'offre a été lancé. Si le marché est fructueux il sera attribué fin mai.

7 - Nombres de conseil d'écoles

Au regard des ordres du jour des conseils d'écoles, la directrice demande s'il ne serait pas plus judicieux de faire 2 conseils d'école de 3 h au lieu de 3 conseils de 2 h.

Une partie des parents d'élèves souhaitent avoir en milieu d'année un point d'étape notamment sur les festivités. Il est évoqué la possibilité de faire une réunion restreinte uniquement sur les festivités (ce n'est pas lors du conseil d'école que l'on discute des festivités). Des enseignants rétorquent qu'il est préférable dans ce cas de faire un vrai conseil d'école.

Aussi, le nombre de 3 conseils d'écoles par an est maintenu.

A titre informatif, à ce jour, 33 enfants dont 2 de 2010 se sont inscrits en mairie pour la rentrée 2012. Les inscriptions sont ouvertes depuis 1 mois.

Prochain conseil d'école : Vendredi 15 juin à 18h30

Mme Di Bianca Muriel

Mme Vergnaud Sandra